



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET DE RÉSERVE NATURELLE DU PARC DU MONT-BELLEVUE



Objectifs de la rencontre et déroulement

Projet de corridor pour le sentier de vélo (finalisation)

- a) Présenter le corridor retenu (par Ville et Université)
- b) Valider si le corridor projeté répond adéquatement aux critères identifiés lors de l'atelier de novembre 2019
- c) Convenir de la marche à suivre pour l'étape de la conception (design) du sentier

Avenir des sentiers pédestres (première discussion)

- a) Présenter les critères qui guideront le choix des sentiers à fermer et à maintenir ainsi que les étapes à venir (par Ville et Université)
- b) Présenter la démarche proposée

Mesures de sensibilisation et de surveillance

- a) Convenir de la tenue d'une rencontre de réflexions sur ce thème

Cadre d'engagements

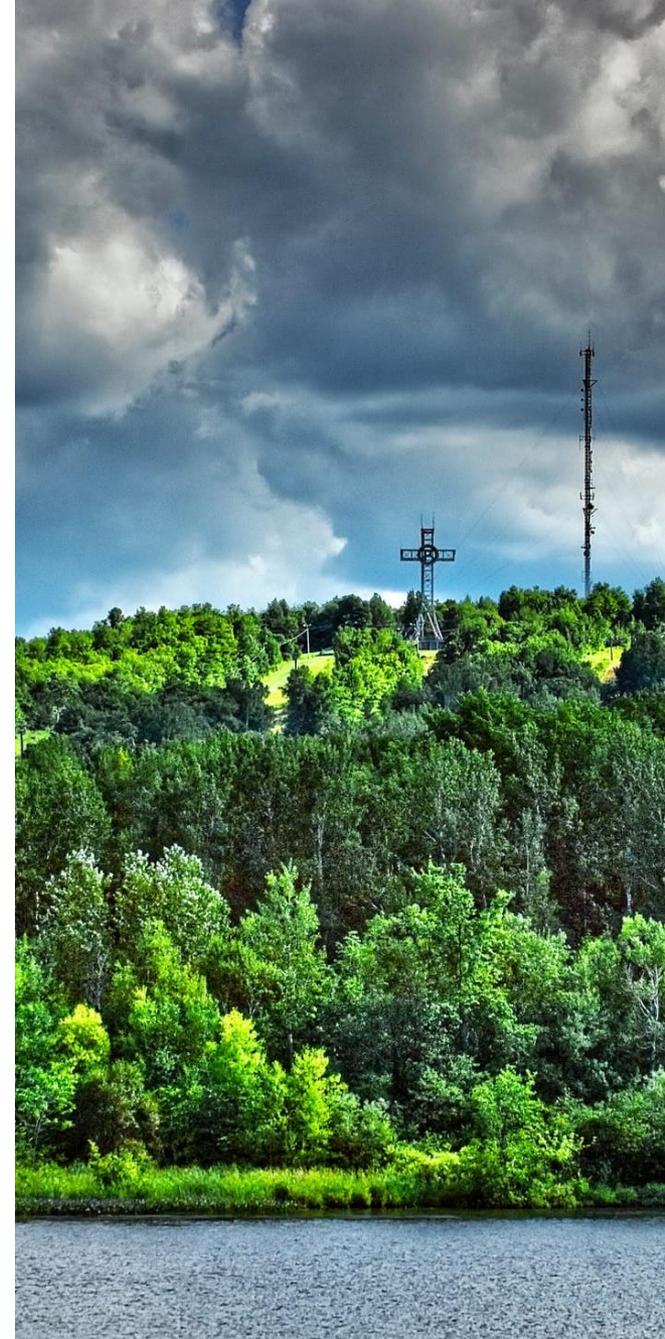
- a) Des échanges courtois et francs (règle #1) dans le respect du mandat de la Table
- b) Des interventions courtes
- c) Respect de l'horaire

Gestion des communications :

L'information présentée ce soir par les propriétaires vous est partagée de manière privilégiée d'ici à ce que les annonces officielles soient planifiées. Merci de votre collaboration.

MISE EN CONTEXTE

Démarche du projet de réserve naturelle du parc du Mont-Bellevue



Étapes franchies



ÉTÉ 2017

Les propriétaires se parlent - comité

AUTOMNE 2017

Projet de réserve naturelle

AVRIL À NOVEMBRE 2018

Information et consultations

DÉCEMBRE 2018 À JUIN 2019

Création Alliance et début travaux

JUIN 2019

Dépôt des demandes au MELCC

AUTOMNE 2019

Critères corridor vélo et sentiers pédestres par Alliance pour propriétaires

HIVER 2020

Proposition corridor vélo par propriétaires et réflexion sur l'avenir des sentiers pédestres

Prochaines étapes



COURT TERME

- Demandes de subvention et financement : Dépôt de la demande à la Fondation Hydro-Québec → **15 février**
- Planification design et aménagement

PLANIFICATION DE LA SAISON 2020

- Signalisation
- Sensibilisation et surveillance en continu
- Communication et éducation en continu
- Actions de restauration du milieu
- Déploiement PSIÉ

PRINTEMPS – ÉTÉ 2020

- Actions terrain suite à la planification
- Études terrain pour corridor et sentiers
- Mise à jour du plan des infrastructures MELCC
- Ouverture du dossier par MELCC

ÉTÉ 2021 ET +

- Inauguration réserve
- Amélioration continue

PREMIER BLOC

Critères du corridor de vélo de montagne et sites alternatifs



| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|--|---|---|
| <p>2. Un seul sentier sera permis à perpétuité (enchâssé dans le projet de réserve).</p> | <p>Proposition de faire deux sentiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un de type liaison (privilégiant les infrastructures existantes, pas nécessairement sur le territoire de la réserve et étant réellement accessible au plus grand nombre) • Un de type signature (privilégiant l'expérience, mais ne servant pas nécessairement de liaison) | <p>Le corridor proposé offre les deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ En ceinturant l'ensemble de la grande boucle ✓ Le design permettra de mettre en valeur les attraits naturels du site et offrir fluidité et aménagements privilégiant expérience |

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|--|--|--|
| <p>1. Sentier de liaison de type signature permettant une expérience intéressante.</p> | <p>Sentier offrant une expérience intéressante pour les cyclistes et offrant une bonne substitution à l'offre actuelle sur le mont J.-S. Bourque.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Différents éléments naturels • En milieu forestier • D'une longueur suffisante • Fluide • Dénivelé | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Éléments naturels diversifiés, dont cap rocheux, forêt, etc. ✓ En milieu forestier en tout temps ✓ Maximise la longueur du sentier de liaison, soit près de 3 km ✓ Fluidité en fonction de la configuration du sentier ✓ Offre un dénivelé de plus de 55 m |

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|--|---|--|
| <p>1. Sentier de liaison de type signature permettant une expérience intéressante.</p> | <p>Accessibilité à un large éventail d'utilisateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Prévoir un passage alternatif (<i>chicken pass</i>) si un élément technique dépasse l'ensemble du niveau technique du sentier. | <p>✓ La configuration fine du tracé à l'intérieur du corridor proposé permet de répondre à ce critère.</p> |

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|---|---|--|
| <p>3. Le sentier de liaison pourra avoir quelques sections à 2 sens (pour l'aspect sécuritaire), mais devra demeurer dans un seul corridor</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de « by-pass » ou sentiers complémentaires | <ul style="list-style-type: none"> • Pour la sécurité des cyclistes, éviter le passage de vélos en face à face dans les secteurs à plus haute vitesse. • Pour la sécurité de tous les usagers et une saine cohabitation, éviter les croisements entre piétons et cyclistes (principe « d'espacement » entre les sentiers utilisés pour des activités pédestres et le futur sentier pour le vélo). | <p>✓ Le corridor désigné vise à séparer clairement les usages (vélo à l'extérieur de la grande boucle et piéton grande boucle et intérieur).</p> |

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|---|------------------------|--|
| <p>4. Le sentier doit permettre aux usagers de rejoindre le site alternatif de vélo UdeS/MSA, ainsi que la sortie de la 410 pour les projets de développement.</p> <p>7. Le site alternatif de vélo UdeS/MSA doit permettre de relier également le viaduc de l'autoroute 410.</p> | | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Cela est prévu pour le site alternatif de vélo ✓ Pour la 410 : Projet de piste cyclable sur Dunant permettra de traverser 410 par un collecteur ✓ Lien à partir du cap Dunant ✓ Site alternatif UdeS estimé à 3 km ✓ Site alternatif MSA de 1,5 km |

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|--|---|--|
| <p>5. Le sentier doit permettre aux usagers du Collège du Mont-Sainte-Anne (intermédiaire) de rejoindre le réseau du Mont-Bellevue (zone de transition).</p> <p>8. L'UdeS aura une piste cyclable qui va relier l'entrée du PMB à l'École de gestion (potentiel pour relier rapidement le site alternatif de vélo UdeS/MSA).</p> | <p>Les usagers de l'école secondaire Le Triolet doivent aussi pouvoir rejoindre le réseau de manière sécuritaire.</p> | <p>✓ Connexion avec le réseau actuel du MSA (1,5 km)</p> <p>✓ Triolet : Piste multifonctionnelle reliant campus principal et parc innovation est prévue à l'été 2020 et mise en service automne 2020.</p> <p>✓ Marquage au sol déjà fait à l'automne 2019 pour la piste cyclable reliant l'entrée de PMB à l'École de gestion.</p> |

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|---|--|--|
| <p>6. Le site alternatif de vélo UdeS/MSA doit faire partie de l'entente de gestion du Parc du Mont-Bellevue (pour UdeS) ou avec un bail (pour le MSA).</p> | | <p>✓ Le site alternatif sur le terrain de l'UdeS fait partie du PMB donc intégré à la notion de parc.</p> <p>✓ Connexion du 1,5 km de sentier actuel du MSA. Le MSA est partie prenante du projet.</p> |
| <p>9. Le sentier de liaison devra respecter l'intégrité écologique du PBM et répondre aux conditions de la future réserve naturelle.</p> | <p>Privilégier les zones à valeur écologique basse pour tous les sentiers (autant vélo que pédestre).</p> | <p>Choix de conservation des sentiers du cœur du mont J.-S. Bourque en fonction des éléments écologiques.</p> |

Présentation du corridor

Une carte du corridor proposé est présentée.

Carte non disponible pour des raisons de confidentialité.

La carte finale des sentiers sera divulguée lors d'annonces officielles par les propriétaires.

Enjeux d'entretien et de surveillance

Dans la zone protégée / J.-S.-Bourque

- À l'intérieur de la grande boucle : **c'est pédestre.**
- À l'extérieur de la grande boucle : **c'est vélo.**
- Orientation claire de la place des activités de vélo en périphérie du mont J.-S.-Bourque.

Site alternatif

- N'est pas pour la compétition, mais priorise la pratique libre de vélo de montagne.



Validation (fin du premier bloc)

Question sur Polleverywhere

Est-ce que le corridor proposé répond bien aux critères de la Table?

- Répond pleinement
- Répond en partie
- Ne répond pas

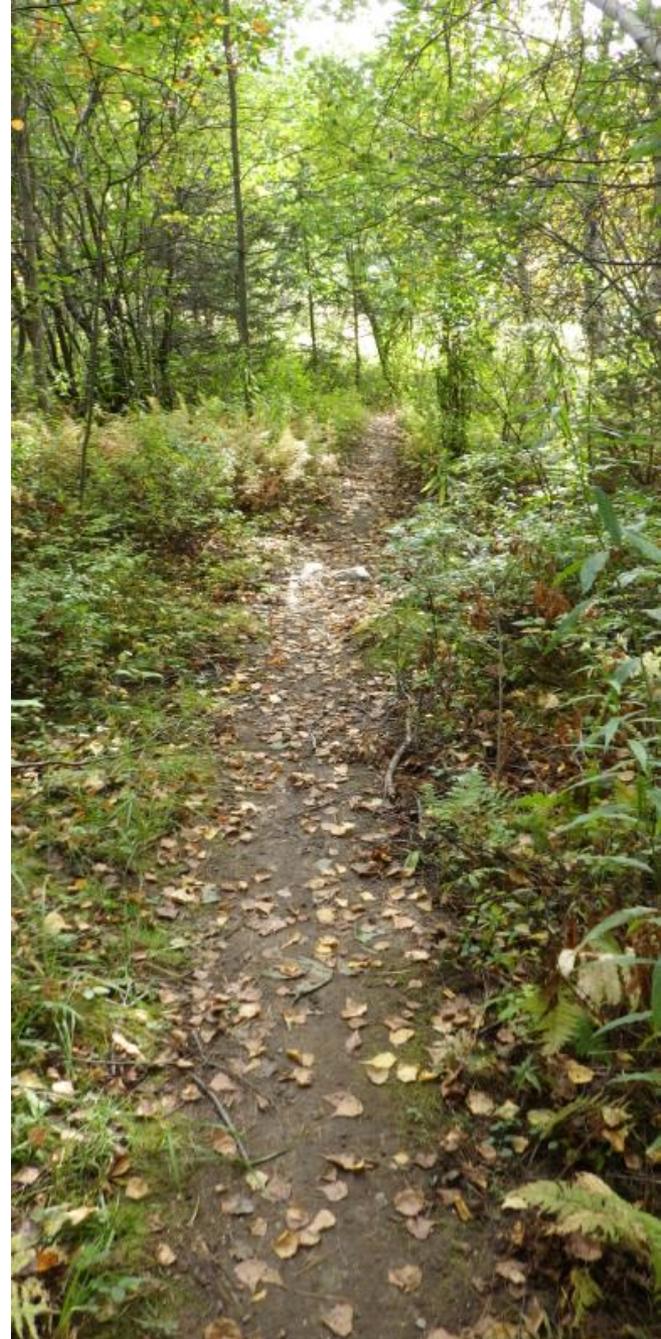
Proposition pour le tracé et le « design » du sentier



- Élargir le sous-groupe de travail existant sur les sites alternatifs pour travailler sur cet aspect
- Le mandat couvrirait notamment l'octroi d'un mandat à un expert
- Composition actuelle
- Implication souhaitée de Sentiers de Sherbrooke
- Implication souhaitée de 2 membres de la Table
- Présentation du tracé et du design du sentier à la Table de travail

DEUXIÈME BLOC

Critères préliminaires et démarche proposée pour planifier l'avenir des sentiers pédestres



CRITÈRES DES SENTIERS PÉDESTRES

| Critères des propriétaires | Critères de l'Alliance | Réponse du comité de travail |
|--|--|--|
| Respecter l'intégrité écologique du parc du Mont-Bellevue. | Privilégier les zones à valeur écologique basse pour tous les sentiers (autant vélo que pédestre) | <ul style="list-style-type: none">✓ Les critères retenus pour la fermeture de sentiers sont la protection des milieux humides, hydriques et les espèces à statut.✓ Maintien usage et cohabitation✓ Éviter les sentiers multiples (en parallèle)✓ Éviter la fragmentation du milieu naturel✓ Les sentiers conservés visent à offrir :<ul style="list-style-type: none">• grande boucle : débutant• sentiers intérieurs avec plus de dénivelé |

Critères possibles et proposition de démarche



Autres critères à considérer:

- Objectif du réseau pédestre
- Type d'utilisateur visé
- Critères d'attractivité : éléments naturels, panorama, tranquillité, etc.
- Etc.

Formation d'un sous-groupe de travail chapeauté par les propriétaires:

- Réflexion sur les critères à considérer
- Validation des sentiers à fermer et à maintenir, bonification et proposition
- Implication souhaitée de deux membres de la Table

ACTIONS POUR 2020



Actions pour le printemps 2020



Voir une différence sur le terrain

- Établir avec la Table de l'Alliance les actions prioritaires au niveau de la surveillance et sensibilisation
- Signalisation
- Proposition de sentiers pédestres à maintenir et à fermer (et mise en œuvre)

Planification plus fine du sentier de liaison

- Choix du tracé et design

Étapes en cours

- Analyse des coûts pour les actions;
- Analyse pour le déploiement des nouveaux sentiers de vélo de montagne (liaison et sites alternatifs);
- Analyse/recherche de moyens de financement des différents projets (UdeS, externe, autofinancement, Ville).

Prochaines rencontres

- Proposition de rencontre des sous-groupes de travail aux 3 semaines (fin hiver-printemps 2020)
- Rencontre de la Table de travail en mars ou avril 2020 (chantier surveillance et sensibilisation + mise à jour sur les groupes de travail)



Questions / Commentaires

